



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CENTRE HOSPITALIER
DES QUATRE VILLES**

N° Spécial

04 Juin 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**N° Spécial Centre Hospitalier des Quatre Villes
du 04 Juin 2021**

SOMMAIRE

Avenants	Date	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	Page
N°2021-16	01.05.2021	Avenant n° 16 à la décision n°15-01 du 3 août 2015 portant délégation de signature	3
ANNEXE		Spécimen de signatures et de paraphes modifiées	5
N°2021-17	17.05.2021	Avenant n° 17 à la décision n°15-01 du 3 août 2015 portant délégation de signature	6
ANNEXE		Spécimen de signatures et de paraphes modifiées	8

CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES

**Avenant n° 16 à la décision n°15-01 du 3 août 2015
portant délégation de signature**

Le Directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU le code de la santé publique,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

VU l'arrêté de la directrice générale du CNG en date du 15 avril 2015 portant nomination de M. Hubert de BEAUCHAMP en qualité de directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU l'article 107 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;

VU l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des groupements hospitaliers de territoire ;

VU la convention constitutive du GHT Hauts de Seine, constitué entre les établissements parties à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

VU le règlement intérieur de la fonction achats validé en Comité stratégique du GHT le 30 Juin 2017 ;

VU les conventions de mise à disposition des personnes concernées ;

CONSIDERANT le départ à la retraite de Mme Chantal DUNAND, attachée d'administration hospitalière ;

DECIDE

Article 1 :

A l'article 1^{er}, deuxième tiret, de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par voie d'avenants numérotés de 1 à 15, remplacer « Madame DUNAND » par « Mme BOURDON ».

Article 2 :

Le reste de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par avenants numérotés de 1 à 15, est inchangé.

Article 3 :

Le présent avenant est inscrit au registre des décisions du CH des Quatre villes, il sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et sera porté à la connaissance des Chefs des établissements concernés, des Trésoriers principaux concernés.

Le 01/05/2021

Le directeur

Hubert de BEAUCHAMP

Spécimen de signatures et de paraphe modifiées

NOMS	signature	Paraphe
Julie BOURDON		

**Avenant n° 17 à la décision n°15-01 du 3 août 2015
portant délégation de signature**

Le Directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU le code de la santé publique,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

VU l'arrêté de la directrice générale du CNG en date du 15 avril 2015 portant nomination de M. Hubert de BEAUCHAMP en qualité de directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU l'article 107 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;

VU l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des groupements hospitaliers de territoire ;

VU la convention constitutive du GHT Hauts de Seine, constitué entre les établissements parties à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

VU le règlement intérieur de la fonction achats validé en Comité stratégique du GHT le 30 Juin 2017 ;

VU les conventions de mise à disposition des personnes concernées ;

CONSIDERANT le remplacement de Madame Caroline BUNO, directrice adjointe, par Monsieur Mohammed BOUBEKRI, recruté par voie de mutation en date du 17 mai 2021 ;

DECIDE

Article 1 :

Aux articles 2 et 3 de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par voie d'avenants numérotés de 1 à 16, remplacer « Madame BUNO, directrice adjointe chargée des achats, de la logistique et du patrimoine » par « Monsieur BOUBEKRI, directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et du patrimoine ».

Article 2 :

A l'article 4 de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par voie d'avenants numérotés de 1 à 16, remplacer « Madame BUNO, directrice adjointe chargée des achats, de la logistique et du patrimoine, directrice achats du GHT des Hauts-de-Seine » par « Monsieur BOUBEKRI, directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et du patrimoine, directeur des achats du GHT des Hauts-de-Seine ».

Article 3 :

Le reste de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par avenants numérotés de 1 à 16, est inchangé.

Article 4 :

Le présent avenant est inscrit au registre des décisions du CH des Quatre villes, il sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et sera porté à la connaissance des Chefs des établissements concernés, des Trésoriers principaux concernés.

Le 17/05/2021

Le directeur

Hubert de BEAUCHAMP

Spécimen de signatures et de paraphe modifiées

NOMS	signature	Paraphe
Mohammed BOUBEKRI		

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>